



SOMMAIRE

COP 21.....	2
Stratégie nationale pour la Biodiversité nationale	3
Les réseaux, missions et services de FNE.....	3
Vie associative et lien fédéral.....	3
Réseau Agriculture.....	5
Réseau Biodiversité	7
Réseau Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature	9
Réseau Ressources en eau et des milieux aquatiques.....	10
Réseau Energie	11
Réseau Forêt.....	11
Réseau Juridique.....	13
Réseau Prévention et gestion des déchets	15
Reseau risques et impacts industriels	16
Réseau santé environnement.....	17
Economie et biodiversité	18
Economie et changement climatique	18
Europe et International	18
TTIP – TAFTA	20
Les associations membres	21
Décisions des instances	29
Agenda	37

Appel à participation : tour de France transport fluvial et climat

La Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale organise cet automne un « tour de France en péniche » pour sensibiliser le grand public et les décideurs au rôle de la voie d'eau dans la lutte contre le changement climatique. La péniche embarquera des produits locaux et bio et fera des escales régulières sur son parcours pour organiser rencontres, débat et échanges. FNE souhaite pouvoir marquer sa présence sur un maximum de ces escales pour valoriser nos actions de territoire, porter notre plaidoyer sur le transport fluvial, le climat,... des actions sont d'ores et déjà envisagées à Toulouse, Lyon et Paris. Seriez-vous intéressés pour participer à une escale de ce tour ? Merci de contacter sophie.fleckenstein@fne.asso.fr. FNE mettra en place un kit de communication pour la participation à ces stands (documents et plaidoyer transport fluvial, climat,...). Merci pour vos retours que nous espérons nombreux !

Programme prévisionnel des escales Voyage Bordeaux-Paris COP 21 2015

Toulouse	10/13 sept
Agen	18/20 sept
Bordeaux	25/27 sept
Ramonville	3/4 oct
Carcassonne	09/10 oct
Narbonne	15/18 oct
Avignon	23/25 oct
Tain l'Hermitage	31 oct
Lyon	04/05 nov
Châlons sur Saône	08/09 nov
Auxonne	11 nov
Saint Dizier	16/17 nov
Châlons en champagne	20/21 nov
Conflans Saint Honorine	26/27 nov
Paris	29 nov/12 déc

COP 21

Les négociations se poursuivent... tant bien que mal

Début juin, les différentes parties se sont retrouvées à Bonn pour poursuivre les négociations lancées officiellement (pour l'année 2015) à Genève en février.

En Suisse, les États s'étaient accordés sur un texte de 86 pages (135 pour la version en français) réunissant l'ensemble des options. L'objectif fixé à Bonn était de réduire substantiellement le texte, de l'affiner ensuite progressivement pour qu'il ne reste plus que quelques arbitrages à rendre à Paris en fin d'année. Résultat de courses : les avancées ont été très limitées. On note ainsi une réduction d'environ 5 % sans qu'aucun point dur de la négociation, tels que les questions de différenciation entre les États ou encore du financement, ne soient résolues. Les coprésidents des négociations, un américain et un algérien, ont finalement reçu le mandat de synthétiser d'ici à la fin juillet les discussions qui ont eu lieu.

Etant donné l'ampleur du travail qu'il reste à faire, la présidence française a décidé d'organiser des sessions de négociations informelles supplémentaires cet été à Paris avant de reprendre officiellement à Bonn début septembre.

Plus que jamais, les discussions doivent être portées au plus haut niveau politique.

Pour information : retrouvez les actualités des négociations [à la page dédiée](#) de notre site internet.

France Nature Environnement met en musique le climat durant tout l'été

Afin d'être au plus près du public et **de mobiliser la jeunesse**, France Nature Environnement participera à trois **festivals de musiques** entre juillet et août : Eurockéennes de Belfort (3-5 juillet), Vieilles Charrues (16-19 juillet) et Rock Seine (28-31 août).

Cette participation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat pluriannuel initié en 2010 avec les Eurockéennes qui prend une nouvelle ampleur cette année avec deux nouveaux festivals.

En complément de l'habituel stand aux couleurs cette année de notre campagne « refaisons le climat », des animations participatives, innovantes et ludiques seront proposées aux festivaliers pour faire passer au mieux nos messages : « *battle* » de vélos électriques fixes, quizz etc.

Les équipes de la fédération nationale et des fédérations locales seront présentes et mobilisées in situ.



STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ NATIONALE

Clôture de l'appel à reconnaissance 2015

L'appel à reconnaissance 2015 à la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) est désormais clos. Et malheureusement la tendance à la baisse du nombre de dossiers se confirme puisque cette année, seuls 19 projets ont été ou vont être déposés (contre 27 en 2014 et 47 en 2013). La majorité des dossiers provient des entreprises privées mais le monde associatif n'est pas en reste avec cinq dossiers déposés, dont celui de FNE Midi-Pyrénées. Après SPM Frag'îles, FNE Midi-Pyrénées est la seconde association territorialisée adhérente de la fédération, à déposer un dossier d'engagement. Ce dossier, au même titre que les 18 autres, va être évalué par une Commission *ad hoc* qui transmettra un avis au Comité national de suivi de la SNB qui reconnaîtra ou non l'engagement. Les réponses seront communiquées fin octobre. Croisons les doigts pour FNE Midi-Pyrénées.

Le soutien de l'Agence française pour la biodiversité à la SNB retardé

La conférence de Strasbourg des 21 et 22 mai dernier s'était conclue par une attente forte des acteurs quant à l'implication de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) dans l'animation et la mise en œuvre de la SNB. L'équipe de préfiguration de l'AFB a entendu le message et l'a relayé auprès de la Commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable du Sénat, [lors de l'audition du 3 juin dernier](#). Olivier Laroussinie, directeur de l'équipe de préfiguration, a ainsi suggéré aux sénateurs de compléter le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, la nature et les paysages sur les liens entre la future AFB et la SNB. Sauf que l'examen du texte, programmé initialement le 7 juillet, est décalé à octobre 2015 (voire janvier 2016 pour les plus pessimistes). Ce n'est donc pas tout de suite que l'AFB pourra relancer la SNB.

LES RÉSEAUX, MISSIONS ET SERVICES DE FNE

VIE ASSOCIATIVE ET LIEN FÉDÉRAL

Prix Jeune & Bénévole

Ce prix créé à l'initiative d'Espace Bénévolat récompense les meilleurs témoignages des jeunes de 15 à 25 ans en faveur du bénévolat et du volontariat. Chaque jeune ayant effectué une mission bénévole ou volontaire peut raconter son expérience en faisant partager son enthousiasme pour l'engagement au service des autres. Grâce aux partenaires du concours, dont France Nature Environnement, les 5 lauréats pourront gagner un séjour solidaire ou sportif en France ou en Europe.

Gagner un prix, c'est aussi une très bonne occasion de promouvoir les actions menées par vos associations, n'hésitez pas à relayer ce concours dont nous sommes partenaires <http://www.prixjeunebenevole.org/>

Remplacement des CDCEA par les CDPENAF

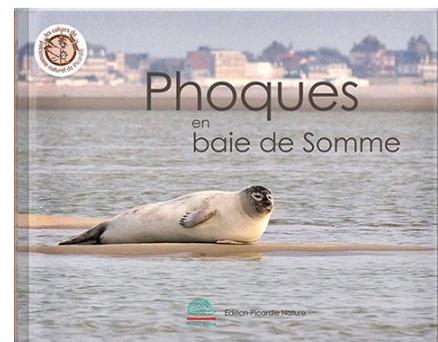
Le décret fixant la composition des CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) remplaçant les CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles), prévues par la loi ALUR a été publié au JO le 11 juin 2015. Les préfets disposent de 6 semaines à compter de cette date pour désigner les membres des CDPENAF, dont les présidents de deux associations agréées de protection de l'environnement. Soyez donc attentifs à ces nominations !

Vos photos pour l'image du mouvement FNE

FNE publie régulièrement des supports de communication à destination des décideurs, du grand public, des médias. Que ce soit pour illustrer nos communiqués de presse, les articles du site Internet, le rapport d'activité, ou encore imager nos propos sur les réseaux sociaux nous recherchons des photos. Des photos naturalistes, de vos événements,... nous sommes donc preneurs ! Merci de bien vouloir prendre contact avec benedicte.debadereau@fne.asso.fr

Vos publications et outils sur la boutique FNE

Dans le cadre de la refonte en cours du site Internet de FNE, nous réfléchissons à faire évoluer la boutique du site. A moyen termes, il est envisagé de mettre certains ouvrages et outils des associations du mouvement en vente. Un exemple, le magnifique livre de Picardie Nature sur les « Phoques de la Baie de Somme ». N'hésitez pas à nous informer des ouvrages et outils existants ou à venir (sophie.fleckenstein@fne.asso.fr)



Le mouvement FNE en tournée estivale !

Depuis 2010, nous participons chaque année aux Eurockéennes de Belfort à travers un stand sur le site et des animations. Les retours positifs de cette expérience nous ont encouragés à démultiplier la présence du mouvement sur les 3 plus grands festivals de rock français :

- Les Eurockéennes à Belfort les 3, 4 et 5 juillet
- Les Vieilles Charrues à Carhaix du 16 au 19 juillet
- Et Rock en Seine à Saint-Cloud les 28, 29 et 30 août



Notre collaboration avec ces acteurs majeurs de la vie culturelle porte notamment sur des échanges autour de bonnes pratiques à mettre en œuvre dans leur organisation et d'une recherche commune de solutions adaptées dans tous les domaines (déchets, énergie, biodiversité, eau...).

En retour, ils accueillent la fédération via un stand que nous avons voulu le plus animé possible ! Grâce à l'implication de FNE Franche Comté, Eaux et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante et FNE Île de France, et à l'aide de supports créés spécialement pour l'occasion, nous aborderons avec les festivaliers les actions que tout un chacun peut porter à son niveau pour lutter contre les dérèglements climatiques, dans le cadre de notre campagne « Refaisons le climat ».

PARK(ing) DAY 2015: réapproprions-nous l'espace public!

Le 18 septembre prochain aura lieu la nouvelle édition de PARK(ing) DAY. Ouvert à tous, cet événement mobilise citoyens, artistes, associations pour transformer temporairement des places de parking payantes en espaces végétalisés, artistiques et conviviaux. Pendant une journée, les espaces bétonnés deviennent des lieux d'initiatives engagées, originales, créatives et écologiques. Manifestation festive, PARK(ing) DAY, c'est aussi et surtout l'occasion de réfléchir au partage de l'espace public, d'imaginer de nouveaux usages urbains et de formuler ensemble des propositions pour la ville de demain !

Nous reviendrons vers vous prochainement sur ce que FNE et le mouvement proposeront cette année pour participer à l'opération, mais vous pouvez d'ores et déjà noter la date dans vos agendas: le 18 septembre 2015!

<http://www.parkingday.fr/>

RÉSEAU AGRICULTURE

Alertes sur les haies

Une alerte remontant des régions sur d'importante destruction de haies depuis le printemps nous a été rapportée. Un appel à témoignage a donc été lancé dans tous les territoires afin de se représenter l'ampleur du phénomène. De nombreux retours nous ont été faits, des destructions de haie en milieu agricole ont été constatées dans 11 régions différentes avec des zones de fort arrachage en Poitou Charente, Alsace, Basse Normandie et Auvergne. Ce mouvement suit l'annonce de la modification d'une réglementation PAC qui conditionne le versement des aides. En effet, celle-ci protège depuis mars 2015 toutes les haies françaises des milieux agricoles de destruction (des dérogations sont possibles). Suite à ce constat nous avons réagi rapidement avec un communiqué de presse alertant de la situation et rappelant l'importance des haies dans le milieu agricole. (CP que vous pouvez trouver [ICI](#)). Contact : camille.dorioz@fne.asso.fr

La version 2 du plan ecophyto en consultation publique

[La consultation publique](#) de la 2^{ème} version du plan Ecophyto a été ouverte début juin. Elle prendra fin le 29 juin. FNE a participé en amont de cette version en envoyant un certain nombre de demandes au Ministère de l'écologie à la suite rendu du [rapport Potier](#) sur la 1^{ère} version du plan ([Communiqué de presse du 20 janvier](#)). Si le maintien de l'objectif de 50% de réduction et du NODU comme indicateur de suivi sont de bonnes choses, c'est sur le dispositif des certificats d'économie de pesticides (CEPP) que FNE s'interroge et s'inquiète. La traduction de l'objectif de réduction de % des ventes de 20% sous forme de certificats semble complexe et très floue.. Le mode de calcul des « équivalences de réduction d'usage » des certificats n'est toujours pas défini, tout comme l'ensemble des actions permettant de les obtenir. Fin Juin, nous avons rencontré le cabinet du Ministre de l'agriculture pour lui faire part de nos préoccupations.

FNE a donc préparé sa contribution à la consultation publique en remettant, entre autre, en avant l'importance de l'intégration des représentants des représentants associatifs dans le comité d'évaluation des CEPP, en demandant plus de moyens pour le réseau DEPHY et la prise en compte des traitements de semences dans le calcul des IFT. Nous avons diffusé aux associations du mouvement ce positionnement afin qu'elles puissent s'en inspirer pour rédiger leur propre participation à la consultation.

Contact : camille.doriz@fne.asso.fr

Elevage : ferme des mille vaches, « OGM transparence » et caillebotis intégral

L'élevage a aussi alimenté l'activité du mois de Juin du réseau agriculture de FNE. En parallèle au procès des militants de la Confédération Paysanne et suite aux déclarations d'agrandissement sans autorisation du troupeau (de 500 à 800 têtes) par l'exploitant, FNE a fortement réagit (CP disponible [ICI](#)). FNE se prépare à aller jusqu'en justice pour contraindre les financiers qui tiennent cette installation à respecter la réglementation en vigueur. Les élevages industriels sont un cul sac en tout point de vue pour l'agriculture française, économiquement ils ne peuvent rivaliser sur les marchés mondiaux, pour l'environnement ils sont une source concentrée de polluants et ils sont remis de plus en plus en cause par l'opinion publique pour leur non-respect du bien-être animal.

Dans la continuité, FNE a rejoint les signataires de la pétition « OGM transparence ». L'objectif est clair, obtenir 1 million de signatures en faveur d'un étiquetage clair des produits issus d'animaux nourris avec des OGM. Cette demande rejoint celle qu'avait énoncée FNE avant le Salon de l'agriculture en 2014 après la publication des résultats de [l'étude](#) CSA/FNE sur la transparence des produits alimentaires. Un texte de soutien signé par le président de FNE a été joint à la pétition avec ceux de nombreuses autres personnalités.

Si vous n'avez pas reçu le mail diffusé dans le mouvement, je vous laisse prendre connaissance de cette pétition grâce à [l'article](#) sur le site internet. N'hésitez à diffuser le plus possible dans vos réseaux.

Contact : camille.doriz@fne.asso.fr

Pour finir, en cette fin Juin, FNE relaie l'action du CIWF sur le caillebotis intégral en élevage de porc sur son site son internet. L'article, écrit par Anne Vonesch, a pour objectif de dénoncer l'intégration de cette pratique comme « meilleur technique disponible » alors qu'elle est la pire pour le bien-être animal sans être d'un véritable intérêt pour diminuer les pollutions. Si l'action et l'article sont un focus sur une pratique et un élevage spécifique, c'est bien tous les élevages industriels qui sont pointés du doigt de nouveau par FNE pour leurs incohérence économique, environnementales, et sociales. Nous vous invitons à participer à diffuser largement cette e-action.

Agroécologie

Le réseau agriculture lance sa campagne de formation à l'agroécologie en région. Deux formations (dont une sur Paris) se dessinent pour septembre prochain. L'objectif de ces formations est de permettre aux associations membres d'acquérir les principes de base de l'agroécologie (concept, pratiques agronomiques, dispositifs d'accompagnement) et des connaissances sur les liens entre environnement et agriculture. Cela sera aussi l'occasion de présenter les leviers d'action pour promouvoir l'agroécologie au niveau régional et des outils de diagnostic agroécologique.

Ces formations pourront être accompagnées d'une visite de terrain pour mettre en application directement les connaissances acquises. **Il reste la possibilité à deux fédérations régionales d'organiser ce type de formation.** N'hésitez pas à nous contacter directement si vous désirez plus d'information, ou à contacter votre fédération régionale pour les solliciter à propos de cette formation.

Contact : camille.doriz@fne.asso.fr

Air et agriculture

(Voir le paragraphe Santé Environnement)

RÉSEAU BIODIVERSITÉ

Bouquetins du Bargy : nouvelle alerte des ministres

FNE, avec la LPO et l'ASPAS, avait saisi l'Anses fin 2014 afin de commander une expertise permettant de mieux comprendre l'épidémiologie de brucellose qui a touché les Bouquetins du Massif du Bargy (Haute-Savoie). Les premiers résultats de cette étude ont été présentés le 27 mai aux membres du Comité Permanent du Conseil national de protection de la nature. Ils confirment les risques liés à un abattage massif et indiscriminé des bouquetins du Bargy. Un courrier commun a donc été adressé aux ministres concernés le 5 juin dernier leur demandant de ne pas reprendre les opérations de tir sur le troupeau et d'organiser en région une présentation des travaux de l'Anses. Il s'agit de trouver collectivement les solutions appropriées et raisonnées pour gérer cette zoonose.



Belle mobilisation pour les nuisibles et le loup

Le ministère de l'Écologie a lancé du 29 mai au 21 juin une consultation électronique du public sur deux projets d'arrêtés concernant la régulation du loup pour la saison 2015/2016, ainsi que sur le projet d'arrêté concernant les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées « nuisibles ». Le réseau Biodiversité a invité ses correspondants et les adhérents des associations à participer à ces consultations, en leur fournissant des éléments de réponses. Résultat : une large majorité de commentaires favorables à ces espèces dans les 6 202 commentaires pour la consultation « loup » et 1 678 pour la consultation « nuisibles ». Nous verrons bien si cela suffit à faire évoluer les textes mais en tout cas, l'importante participation pour des sujets aussi « pointus » est à souligner !

Campagne #NatureAlert : continuons de donner de la voix !

Plus de 260 000 européens ont déjà participé à la campagne #NatureAlert lancée dans le cadre de l'évaluation des directives « Oiseaux » et « Habitats-Faune-Flore ». Cette campagne invite les citoyens à participer massivement à la consultation publique de la Commission européenne, pour exprimer leur attachement à la biodiversité et aux textes qui la protègent. Ce nombre important de signatures a été possible grâce au dispositif informatique permettant de répondre de façon ultra-simple à la consultation : il suffit de donner simplement son nom et ses coordonnées, les réponses aux questions de la consultation étant remplies automatiquement par ailleurs (sachant que ces réponses sont consultables préalablement sur notre site Internet). Le succès provisoire de cette campagne associative européenne a réveillé les opposants à Natura 2000 qui commencent à mobiliser leurs troupes avec des arguments extrêmes pour montrer que les directives ne servent à rien. Une guerre de nombre s'engage donc entre les anti et pro-Natura 2000. Il est impératif que nous ne perdions pas cette guerre pour préserver la biodiversité. **Invitez donc largement vos adhérents à participer à la consultation en laissant leurs coordonnées [sur cette page Internet](#)**. Par ailleurs, en tant que structure associative, vous pouvez répondre au questionnaire « expert » disponible [sur cette page Internet](#) (page en anglais mais disponible en français par le lien présent à droite de la page).

Trame verte et bleue : quelques actualités

Le SRCE vient d'être adopté en Bourgogne :

<http://www.strategie-biodiversite-bourgogne.fr/documents>

L'enquête publique est en cours :

Du 4 mai au 3 juillet en Corse : http://aau.corse.fr/Le-dossier-d-enquete-publique_a47.html

Du 16 juin au 16 juillet en Languedoc-Roussillon : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-r592.html>

Du 22 mai au 30 juin en Lorraine : <http://srce.lorraine.eu/accueil.html>

Du 20 mai au 23 juin en Poitou-Charentes : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>

L'enquête publique s'est terminée le 5 juin en Aquitaine, le 16/12/14 en Auvergne, le 19 mai en Bretagne, le 20 mai en Champagne-Ardenne, le 30 avril en Franche-Comté.



La consultation des personnes publiques s'est terminée le 7 février dernier en Pays-de-la-Loire et en avril en Picardie.

Pour rappel, le SRCE a été adopté dans les régions suivantes : [Alsace](#), [Centre](#), [Ile-de-France](#), [Midi-Pyrénées](#), [Nord-Pas-de-Calais](#), [Basse-Normandie](#), [Haute-Normandie](#), [PACA](#), [Rhône-Alpes](#)

Par ailleurs, nous suivons le projet de loi nouvelle organisation territoriale de la République» (NOTRe) qui pourrait impacter les dispositions encadrant les SRCE.

Concernant le sujet TVB et urbanisme, la fédération des parcs naturels régionaux vient de publier un [document présentant des fiches outils/retours d'expérience](#) au sein des parcs naturels régionaux concernant l'intégration de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme. Un [guide](#) a aussi été rédigé en Isère sur le même sujet et publié en avril dernier. Nous vous rappelons également l'existence du site : <http://www.nature-en-ville.com> qui contient des informations, guides et documents sur la biodiversité en ville.

RÉSEAU EDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET À LA NATURE

(Contact : Rachel Louiset - rachel.louiset@fne.asso.fr - 01 44 08 77 89)

Chiffres ESEN 2014 : Vous faites tous de l'éducation à l'environnement !

Les objectifs de l'Education à l'Environnement ont été définis en 1975 à Belgrade lors d'un colloque de l'UNESCO : *Incluant l'information et la sensibilisation, l'éducation à l'environnement cherche à motiver une population, la rendre consciente, susciter son intérêt, lui donner les moyens d'acquérir connaissances et compétences pour participer à la résolution des problèmes et pour éviter que d'autres ne surgissent.*

Ces objectifs sont bien ceux qui nous animent tous.

Vos actions de sensibilisation, lors de manifestations locales, de festivals, vos conférences, projections, débats, vos formations (internes et externes), vos sorties nature, vos ateliers de découverte, d'échanges de savoirs faire, etc. L'ensemble de ces actions relèvent aussi de l'éducation à l'environnement et doivent être valorisées !

Aidez-nous à montrer toute l'importance des ces actions menées par l'ensemble du mouvement FNE auprès de tous les publics, sur tous les territoires.

Nous vous remercions par avance de renseigner le formulaire en ligne, accessible avec ce lien : <https://goo.gl/MR15Bf>



Paris Climat 2015 : Le cahier d'acteur de l'Espace National de Concertation pour l'EEDD (ENC)

Ces dernières semaines, les acteurs de l'ENC se sont attelés à l'élaboration du cahier d'acteur de l'ENC en vue de la COP 21. L'idée est de valoriser le processus ENC/ETC-ERC et montrer que, par son appui au développement de l'EEDD, il contribue à l'accompagnement des évolutions au regard des enjeux sociétaux liés aux dérèglements climatiques.

Retrouvez toutes les actualités EEDD au même endroit !

Afin de garder un œil à chaque instant sur les actualités liées à l'éducation à l'environnement, et en particulier les actions des associations membres de France Nature Environnement, vous pouvez consulter le [Fil d'actualités Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature](#), qui est alimenté tous les jours.

Actualités récentes mises en ligne :

L'action de Deux-Sèvres Environnement [Ils cherchent la petite bête !](#)

L'article d'Eveil & Nature sur [la pyramide de la \(re\)connexion à la nature](#)

Une infographie de Terra Eco : [Pourquoi la viande détraque-t-elle le climat ?](#)

Une vidéo sur laquelle on peut voir [Ricochets en pleine animation](#)

Pensez à nous transmettre vos actualités, nouveaux articles en ligne, photos, etc. afin que nous puissions les intégrer.

Autres informations

Semaine Européenne de Réduction des Déchets - Une action commune pour souligner le rôle de la prévention des déchets dans la lutte contre le changement climatique : voir rubrique Réseau Prévention & Gestion des Déchets

Action avec la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale : voir l'édito

RÉSEAU RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Salariés Eau du mouvement FNE : faisons mieux connaissance le 6 juillet !

Le réseau Eau de FNE organise le lundi 6 juillet une journée d'échanges dédiée aux salariés du mouvement travaillant sur les sujets liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Cette journée sera l'occasion de mieux faire connaissance et de partager nos expériences sur diverses thématiques (techniques d'animation, modes de financement, méthodes de travail, etc.). Deux temps sont prévus : le matin en salle (Aquarium tropical de Paris), puis l'après-midi autour d'un long pique-nique. Si vous êtes salarié auprès d'une association membre de FNE, n'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au 29 juin auprès de Marine LE MOAL (marine.lemoal@fne.asso.fr).



RÉSEAU ENERGIE

CIGEO : le projet d'enfouissement des déchets radioactifs éjecté de la loi MACRON

Le 10 juin, grâce à une forte mobilisation des associations appuyées par une trentaine d'élus, la commission spéciale en charge de l'examen du projet de loi Macron a supprimé l'article visant à accélérer l'autorisation du projet d'enfouissement des déchets radioactifs Cigéo.

L'article avait été introduit au Sénat le 18 avril aux alentours de 5h du matin, sans débat ! Présent dans l'avant-projet de loi, il avait déjà été supprimé de la version présentée en conseil des ministres devant la colère des ONG et des députés EELV. Les associations, dont FNE et LNE-Mirabel, ont demandé aux Parlementaires via un [courrier commun](#) de retirer ce cheval de Troie introduit dans la loi pour la croissance et l'activité.

Ce n'est que la cinquième fois que les élus pro-Cigéo tentaient de faire passer une disposition législative pour éviter le débat parlementaire sur la réversibilité légalement obligatoire avant toute décision d'autorisation.

Le communiqué de la coordination BureStop : http://mirabel-lne.asso.fr/content/cigeo_retire_macron

Vidéo de l'extrait de la séance parlementaire du 10 juin : http://www.dailymotion.com/video/x2tjkul_retrait-de-l-amendement-cigeo-dans-la-loi-macron-seance-du-10-juin-2015l_news

Journée d'information et d'échange sur les scénarios de la transition énergétique le 5 juin

Vous êtes venus nombreux, presque une quarantaine, à cette journée d'échange sur la transition énergétique, preuve de votre intérêt pour ce sujet si transversal, et de l'utilité d'avoir organisé cette rencontre. Bien que dense, cette journée a été très appréciée, la qualité des interventions soulignée.

Nous mettrons à votre disposition rapidement les supports de présentation des intervenants, ainsi qu'un compte-rendu.

RÉSEAU FORÊT

Participez à la seconde consultation publique sur le standard FSC de gestion forestière responsable pour la France

La [consultation publique sur les règles de certification de gestion durable FSC applicables aux forêts françaises de métropole](#) a été lancée le 3 juin par [FSC France](#) jusqu'au 3 août. L'objectif de ce document est de définir les règles de gestion applicables aux forêts certifiées FSC pour les 5 prochaines années. Pour FNE, la certification forestière doit contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion forestière par rapport aux pratiques courantes, en particulier sur les aspects écologiques et sociaux.

Pour cela, il est essentiel que les associations de protection de la nature et de l'environnement soient parties prenantes des débats visant à élaborer les règles de certification forestière.

Nous vous invitons donc vivement à participer à cette consultation et à diffuser largement l'information à toute personne intéressée. Afin de vous aider dans votre participation, nous vous proposons une contribution dont vous pouvez librement vous inspirer et qui a constitué la réponse de FNE à la consultation publique. Pour plus d'informations, notamment recevoir le projet de contribution, [consulter notre site internet](#) et/ou contacter Juliette Fatus (01 44 08 02 55 ou foret@fne.asso.fr).

Signature d'un accord cadre de partenariat entre France Nature Environnement et la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)

Le 29 avril dernier, FNE et la FNCOFOR ont conclu leur premier accord cadre, pour une durée de trois ans. Cet accord vise à favoriser le dialogue entre FNE et la FNCOFOR afin d'agir conjointement en faveur d'une gestion multifonctionnelle des forêts, qui contribue au développement durable des territoires, ruraux en particulier, et à un meilleur partage des décisions en matière de forêt. Nous sommes actuellement en cours de finalisation d'un accord technique de mise en œuvre annuelle, qui s'articule autour des champs d'action suivants :

- Échange, consultations réciproques, participation à la vie associative des deux structures sur les thèmes de la gestion des forêts communales, de la gouvernance, des démarches forestières de territoire, et relais des actions menées à l'échelle nationale auprès des membres de chacune des structures
- Prise en compte de la biodiversité dans les projets de voirie forestière et intégration des enjeux relatifs aux continuités écologiques : élaboration d'un recueil de recommandations à partir d'expériences menées dans les territoires (régions Auvergne et Limousin notamment)

Pour plus d'informations sur ce partenariat ou pour participer aux actions décrites ci-dessus, contacter Julie Marsaud (01 44 08 02 57 ou julie.marsaud@fne.asso.fr).

Démarche « Forêts d'Exception® » de l'Office National des Forêts : impliquez-vous dans des projets de territoire ambitieux !

Mis en place par l'Office National des Forêts, le label Forêt d'Exception® vise à reconnaître le caractère emblématique d'une forêt au travers d'une démarche impliquant l'ensemble des parties prenantes d'un territoire. L'attribution du label s'appuie sur la vérification des éléments suivants :

- Les valeurs intrinsèques de la forêt et de son territoire
- La qualité du projet technique mené avec les partenaires et l'implication durable de ceux-ci dans la gestion globale de cette forêt au niveau du territoire
- La réalisation du projet, en particulier dans une gouvernance partagée



Après les forêts domaniales de Verdun et Fontainebleau, La Grande Chartreuse a été labellisée en février dernier, puis les forêts de Rouen en juin.

15 autres sites forestiers domaniaux sont engagés dans cette démarche : Compiègne, La Montagne de Reims, Haguenau, Le Donon, Le Val Suzon, La Joux-Levier, Boscodon, La Sainte Baume, L'Aigoual, Les Camporells, Valier, Bassin d'Arcachon, Tronçais, Bercé et les Volcans de Martinique.

FNE est membre du Comité National d'Orientation Forêts d'Exception® depuis le 1^{er} janvier 2015 et chargée à ce titre d'examiner les candidatures et d'évaluer la qualité des projets portés localement. En complément, FNE s'implique tout particulièrement en étant co-rapporteur du Comité National d'Orientation pour deux dossiers de candidature : La Montagne de Reims et Tronçais.

Dans la continuité de son plaidoyer pour l'exemplarité de la gestion des forêts publiques, FNE souhaite que cette démarche soit ambitieuse et apporte une réelle plus-value environnementale. La voix des associations de protection de la nature y est particulièrement recherchée.

Si vous êtes impliqué-e-s dans un projet Forêt d'Exception®, contactez-nous pour nous faire part de votre témoignage. Si vous souhaitez vous y impliquer, contactez-nous pour que nous transmettions vos coordonnées aux animateurs de ces projets.

Pour plus d'informations, contacter Julie Marsaud (01 44 08 02 57 ou julie.marsaud@fne.asso.fr).

RÉSEAU JURIDIQUE

L'article L. 761-1 du code de justice administrative (CJA) et son usage par les juridictions administratives : FNE interpelle le Conseil d'Etat

L'article [L. 761-1](#) du CJA bien connu dispose :

« Dans toutes les instances, le juge condamne la partie tenue aux dépens ou, à défaut, la partie perdante, à payer à l'autre partie la somme qu'il détermine, au titre des frais exposés et non compris dans les dépens. *Le juge tient compte de l'équité ou de la situation économique de la partie condamnée.* Il peut, même d'office, pour des raisons tirées des mêmes considérations, dire qu'il n'y a pas lieu à cette condamnation. »

Dans un jugement récent rendu par le TA de Pau[1], la LPO a été condamnée à payer au carrier dont l'autorisation était attaquée la somme de 7000 euros au titre de ces dispositions !

Cette décision effarante (dont appel a été interjeté) est l'occasion pour FNE d'interpeller le vice-président du Conseil d'Etat sur, d'une manière générale, les dysfonctionnements de la justice administrative dans l'application de cet article.

Un [courrier](#) a été adressé (dont copies à la ministre de la Justice, à la [MIJA](#)[2] et aux présidents de CAA) qui pointe les dysfonctionnements de la justice administrative[3] : condamnation des associations en cassation par le CE alors que seule la manière de juger de la CAA est en cause, absence de frais

octroyés au prétexte du recours sans avocat, retrait de la décision attaquée en cours d'instance par l'administration et non-lieu à statuer mais sans frais pour l'association (même avec avocat) etc.

A défaut d'évolution significative et surtout publique de la part du Conseil d'Etat, la Commission européenne et le Comité des ministres de la CEDH seront saisis.

En effet, tant le droit communautaire que le droit conventionnel interdisent de telles pratiques qui reviennent à dissuader les associations, qui œuvrent dans un but d'intérêt général, à agir en justice.

FNE invite les associations qui saisissent les juridictions administratives à toujours avoir en tête l'arrêt CEDH du 12 juin 2007, [Collectif stop Melox](#) [4], par lequel la Cour de Strasbourg a estimé que l'Etat français avait violé l'article 6 §1 de la Convention suite à l'arrêt du Conseil d'Etat qui avait condamné l'association requérante à 5000F au profit d'une multinationale alors prospère : « le Conseil d'Etat a non seulement pénalisé la partie la plus faible, mais aussi pris une mesure susceptible de décourager l'association requérante d'user à l'avenir de la voie juridictionnelle pour poursuivre sa mission statutaire ».

Le droit communautaire de l'environnement veille également à ce que les procédures soient « équitables, rapides et d'un coût non prohibitif »[5].

Nous invitons les associations à saisir pareillement le Conseil d'Etat pour lui faire part de leurs mésaventures concernant l'application de l'article L. 761-1 CJA et à en faire copie à « leur » CAA et à FNE en s'inspirant de notre courrier.

Rendez-vous est pris ensuite dans environ deux mois en vue de la saisine des instances européennes et il sera rendu compte des résultats obtenus.

Troisième plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'estuaire de la Seine : annulation partielle

Le Tribunal administratif de Rouen[6] a annulé partiellement le troisième plan de gestion de la réserve de l'estuaire de la Seine aux motifs que le cahier des charges relatif à l'entretien des mares de chasse, en autorisant ces travaux sur les gabions et les plans d'eau pendant la période de nidification, est contraire au décret de création de la réserve du 30 décembre 1997 ; que le cahier des charges relatif à l'exploitation de la roselière, en autorisant la récolte des roseaux du 1er novembre jusqu'aux marées de vive-eau de mars, période durant laquelle certaines espèces paludicoles entament leur nidification, est contraire audit décret ; et que le cahier des charges sur l'exploitation agricole des prairies et l'expérimentation sur les dates de fauche, autorise les agriculteurs à faucher avant le 8 juillet, date à laquelle les oiseaux sont encore en période de nidification, moyennant une autre fauche tardive, est contraire au décret de la réserve.

Deux points n'ont pas été retenus par le juge : les zones de non chasse morcelées et non d'un seul tenant qui ne peuvent être favorables à la quiétude des oiseaux d'eau et, l'usage des fertilisants, pourtant interdit sur certains secteurs de la réserve, malgré les preuves apportées quant à leur nocivité pour la faune et la flore locales.



En conséquence, le juge prononce l'annulation partielle du troisième plan de gestion à compter du 30 janvier 2016 afin de ne pas priver la réserve naturelle de protection et de laisser le temps d'adopter un nouveau plan de gestion par le Préfet.

RÉSEAU PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Organisez avec FNE une journée d'information sur l'économie circulaire et/ou sur la fiscalité des déchets dans votre région !

Vous souhaitez comprendre ce qui se cache sous le terme « [économie circulaire](#) » et la façon dont votre association peut s'impliquer sur le sujet ? Nous proposons aux fédérations régionales d'organiser avec elles une rencontre dans leur région à des destinations de leurs associations adhérentes sur le sujet. Une journée du même type est également proposée aux fédérations régionales sur le [financement du service public de gestion des déchets](#) et la [tarification incitative](#). Contact : Agnès Banaszuk, agnes.banaszuk@fne.asso.fr, 01 44 08 77 83

SERD : une action commune pour souligner le rôle de la prévention des déchets dans la lutte contre le changement climatique

Dans le cadre de la préparation de la [Semaine Européenne de la Réduction des Déchets](#), le mouvement FNE construit une [action commune](#) visant à faire rimer réduction des déchets et climat. Des fiches sur les enjeux climatiques du gaspillage alimentaire et de la durée de vie des produits ont été réalisées avec plusieurs associations. Ces documents alimenteront des outils pédagogiques qui seront créés pour la SERD. Deux ateliers téléphoniques sont prévus pour accompagner les associations dans la mise en œuvre de l'action commune : le 22 septembre et le 27 octobre de 10h à 11h à chaque fois. Contact : Héloïse Gaborel et Rachel Louiset, serd@fne.asso.fr, 01 44 08 64 17

Des projets collaboratifs pour mieux lutter contre le gaspillage alimentaire et soutenir des dynamiques locales

Le mouvement FNE continue sa lutte contre le [gaspillage alimentaire](#) et suit avec vigilance les [récentes évolutions législatives](#). FNE accompagne des associations du mouvement dans la construction de rencontres multi-acteurs (réunions, journées d'échanges, colloques, etc.) visant à mettre en débat dans leur territoire le gaspillage alimentaire. Un travail collaboratif sur le glanage a également été lancé afin de mieux comprendre les opportunités et les freins de cette pratique dans les champs et vergers : les associations du mouvement peuvent participer à ce projet en allant à la rencontre d'acteurs pour les interroger, en menant des opérations pilotes ou bien en partageant leurs expériences. Enfin, une date à noter dès aujourd'hui dans les agendas : le vendredi 16 octobre se tiendra la [Journée nationale de la lutte contre le gaspillage alimentaire](#), l'occasion pour les associations de se mobiliser en mettant en place des actions. Contact : Héloïse Gaborel, heloise.gaborel@fne.asso.fr, 01 44 08 64 17

Les associations environnementales interpellent Ségolène Royal sur la nécessité de mettre en place une fiscalité incitative sur les déchets

Fin mai, une lettre co-signée par FNE, Surfrider Foundation Europe et Zero Waste France, a été envoyée à la Ministre de l'environnement. Cette dernière avait pour objet d'inciter la Ministre à mettre en place des moyens financiers et fiscaux pour soutenir le développement des activités de la « boucle produits » de l'économie circulaire (réemploi, réparation, fonctionnalité, refabrication, etc.). Les ONG espèrent que la Ministre se saisira du sujet dès le projet de loi de finances 2016. [Voir cette lettre](#).
Contact : Agnès Banaszuk, agnes.banaszuk@fne.asso.fr, 01 44 08 77 83

Les festivaliers seront sensibilisés à la prévention des déchets par le mouvement FNE cet été !

Comme précisé dans la Lettre du Président de mai, le mouvement FNE participera à 3 grands festivals cet été : les Eurockéennes de Belfort, les Vieilles Charrues à Carhaix, et Rock en Seine à Paris. L'occasion d'interpeller les festivaliers sur les déchets et les changements de comportements permettant de les réduire. Des animations porteront tout particulièrement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets de textiles sanitaires grâce aux coupes menstruelles.
Contact : Agnès Banaszuk, agnes.banaszuk@fne.asso.fr, 01 44 08 77 83

RESEAU RISQUES ET IMPACTS INDUSTRIELS

Les mines reprennent des couleurs en France

L'exploitation minière s'est lentement éteinte entre les années 1980 et 2000. Des gisements qui s'épuisent et de plus en plus inaccessibles, une concurrence asiatique qui ne permet pas de rester rentable... La dernière mine ferme ses portes en 2004 : la mine d'or/arsenic de Salsigne. Depuis nous ne parlons plus de mine que par le prisme des pollutions qu'elles génèrent : des déchets « oubliés », des stériles laissés à la merci du vent, des cours d'eau hostiles à la vie piscicole. En 2011, la France réalise qu'elle a de nouvelles ressources sous ses pieds, les fameux gaz non conventionnels. Le scandale des gaz de schiste enfle et nous réalisons que notre Code minier date des années 60. Suite à la mobilisation citoyenne, la fracturation hydraulique (seule technique d'exploitation connue) est interdite, et la réforme du Code minier entamée. Cette réforme est aujourd'hui toujours en cours, et les rebondissements nombreux (voir la position de FNE [ici](#)). En parallèle le cours des minerais non énergétiques augmente (or, tungstène, antimoine...), et nos vieilles mines françaises redeviennent intéressantes. Aujourd'hui, les premiers permis d'exploration (et non d'exploitation) commencent à tomber : l'économique va plus vite que le droit. Pour ne pas retomber dans les mêmes travers que par le passé, et prendre en compte les impacts sociaux de la mine, le ministère de l'économie a mis en place un groupe de travail pour élaborer la « Mine Responsable », auquel FNE participe. Un livre blanc qui recense les bonnes pratiques et une charte volontaire à laquelle adhéreront les exploitants devraient voir le jour à la fin de l'année. Oui, mais voilà : l'Etat délivre des permis aujourd'hui, élabore une charte volontaire pour demain et adoptera le cadre réglementaire après demain. Ce n'est pas l'ordre le plus pertinent ... Nous devons être vigilants et nous fédérer. C'est pourquoi, nous proposons



de créer une liste de discussion pour échanger entre nous, faire remonter les questions et actions dans les régions, et pour que vous commentiez les travaux nationaux.

Ce réseau est réservé aux membres de FNE, et ouvert en priorité aux membres des réseaux industrie, énergie et juridique. Si vous êtes intéressé.e, merci de vous inscrire en [cliquant ici](#) !

1^{er} juin : La petite Seveso III est arrivée !

La directive Seveso III (qui met en adéquation les directives Seveso et CLP sur les substances présentes dans les installations) est entrée en vigueur le 1^{er} juin. La nomenclature des installations classées s'est adaptées : beaucoup de rubriques 1XXX (relatives aux substances) disparaissent au profit de rubriques 4XXX. Pour plus d'information, consultez le dossier complet d'actu-environnement ([CLIC](#) et [RECLIC](#))

RÉSEAU SANTÉ ENVIRONNEMENT

La carte de France des bonnes pratiques de la qualité de l'air est en ligne !

Avec la collaboration des associations membres de FNE Réseau français des villes santé de l'OMS, la carte de France des bonnes pratiques pour la qualité de l'air est enfin disponible ! Vous pouvez renseigner un formulaire qui vous permettra de mettre en valeur les initiatives locales qui vous tiennent à cœur. Ce projet, réalisé avec le soutien de la Fondation MACIF, sera complété d'ici la fin du mois de juin par un livret des bonnes pratiques citoyennes. Accéder à la carte de France : http://www.fne.asso.fr/fr/toutes-nos-actualites/actualite.html?cmp_id=37&news_id=14299

Le réseau santé environnement adopte un nouvel outil pour ses revues de presse

Le réseau santé environnement vous préparera dorénavant une sélection d'informations accessible sur Internet à tout moment de la journée. Cette évolution est permise grâce à l'outil *ScoopIt*. Nous vous proposons deux canaux d'information :

Santé environnement : <http://www.scoop.it/t/reseau-sante-environnement>

Qualité de l'air : <http://www.scoop.it/t/qualite-de-l-air-france-nature-environnement>

La journée nationale de la qualité de l'air aura lieu le 25 septembre prochain

La Ministre de l'écologie a annoncé le 2 juin dernier, dans le cadre du Conseil national de l'air, qu'une journée nationale sur ce thème sera tenue dans toute la France pour mener une communication positive et constructive sur la pollution de l'air en dehors des pics de pollution. Ce sera également l'occasion, pour la Ministre, de récompenser les lauréats de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans ». Dès maintenant, n'hésitez à pas à vous mobiliser !



ECONOMIE ET BIODIVERSITÉ

Le 25 juin, FNE a organisé la première **journée de réflexion sur la protection des services écosystémiques** à destination des associations du mouvement. L'objectif de cette journée était de revenir sur la définition des différentes notions, sur le cadre de réflexion et de réfléchir à des cas concrets.

Deux autres journées de réflexion seront organisées à la rentrée, afin de s'interroger sur les leviers d'actions pour la protection des services écosystémiques et aux limites des dispositifs (2ème journée) et au rôle que les associations pourraient jouer dans un plan d'action pour la protection de certains services sur un territoire donné.

Si vous êtes intéressés par cette réflexion, n'hésitez pas à contacter Julie Marsaud (julie.marsaud@fne.asso.fr) et Marie-Anne Salomon (marie-anne.salomon@fne.asso.fr).

ECONOMIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 28 mai, FNE a participé à une journée de formation organisée par le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) à destination des ONG sur **les aspects économiques du changement climatique**. De nombreux échanges ont eu lieu entre les représentants d'ONG et les chercheurs sur des sujets divers tels que la fiscalité écologique (sujet que FNE était invitée à discuter plus précisément), les systèmes de quotas échangeables, la prospective agricole, les pays émergents, les scénarios d'atténuation et les outils de financement innovants. Suite au succès de cette première initiative, d'autres journées pourraient être organisées sur des sujets variés (monétarisation des externalités, services écosystémiques, ENR, villes et changement climatique...).

EUROPE ET INTERNATIONAL

L'union européenne consulte les acteurs en prévision du nouveau « paquet économie circulaire »

Vous souhaitez donner votre avis, en tant qu'association ou tant que citoyen, sur les principales options envisageables pour l'élaboration d'une nouvelle approche ambitieuse en matière d'économie circulaire ? La Commission européenne organise une [consultation publique](#) du 28 mai au 20 août 2015 : voir [ici](#) (en anglais uniquement). Votre réponse aidera la Commission à préparer un nouveau plan d'actions qui paraîtra fin 2015. Contact : Agnès Banaszuk, agnes.banaszuk@fne.asso.fr, 01 44 08 77 83

Les ONG environnementales interpellent le commissaire européen à l'environnement sur les menaces pesant sur les activités de la prévention des déchets



Suite à [l'annonce](#) de Coca-Cola de renoncer aux bouteilles réemployables de 50cl et 1,5L en Allemagne, le [Bureau Européen de l'Environnement](#) (fédération d'associations environnementales dont FNE est membre) a envoyé un courrier à Karmenu Vella, commissaire européen à l'environnement. L'objet du courrier : que le nouveau « paquet économie circulaire », prévu fin 2015, protège et soutienne la prévention des déchets, et en particulier la consigne des emballages pour réemploi. Pour rappel, pour une bouteille re-remplissable, il faut 25 à 50 bouteilles à usage unique ! [Voir ce courrier](#). Contact : Agnès Banaszuk, agnes.banaszuk@fne.asso.fr, 01 44 08 77 83

Les ministres européens veulent une réglementation moins ambitieuse sur la qualité de l'air

Lundi 15 juin les 28 ministres européens se sont réunis à Luxembourg pour commencer la révision de la directive NEC, qui fixe les valeurs limites d'émission des principaux polluants de l'air en droit français. Faisant preuve d'une ambition toute mesurée, les Etats ont décidé d'exclure le méthane, émis à 40% par l'agriculture, de la réglementation. Pour les autres polluants (particules fines, dioxydes d'azote et de soufre, ammoniac), les pays veulent du non-contraignant. A l'heure où la France vient d'être rappelée à l'ordre pour ses émissions de NO2 dans l'air, hors limites depuis 2010, cette situation est une invitation à plus de sensibilisation sur la qualité de l'air.

En savoir plus : <http://www.euractiv.fr/sections/sante-modes-de-vie/les-ministres-de-lenvironnement-europeens-retropedalent-sur-la-pollution>

Le communiqué de FNE : http://www.fne.asso.fr/fr/l-agriculture-fait-partie-de-la-solution-pour-un-air-plus-sain.html?cmp_id=33&news_id=14301

ACTION - biodiversité : invitation à répondre à une consultation européenne et à relayer la campagne "Nature alerte"

Comme nous vous l'avions indiqué dans un message du 20 février dernier, la commission européenne a lancé l'évaluation des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats-Faune-flore » dans le cadre du programme REFIT (simplification de la législation européenne).

Cette évaluation risque d'aboutir à des modifications de ces deux directives qui vont remettre en cause et affaiblir la portée juridique de leurs dispositions pour la protection de la nature.

A ce stade de l'évaluation la Commission européenne a lancé une consultation publique qui vise à recueillir l'avis des citoyens européens sur ces deux directives jusqu'au 24 juillet prochain : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/EUNatureDirectives> (choisir la version en français en haut à droite de la page).

=> nous vous invitons vivement à répondre en suivant les réponses proposés ici : <https://www.naturealert.eu/fr#section-answers>



C'est une étape importante, 90 ONG européennes (BEE, Birdlife, WWF Europe, ...) ont ainsi lancé, début mai, une campagne de communication visant à mobiliser les citoyens pour qu'ils répondent à la consultation en demandant à ne pas modifier ces deux directives.

Un système de réponse « en un clic » a été mis en place. Toutes les informations sont disponibles à cette adresse : <https://www.naturealert.eu/fr>

FNE, LPO, WWF France ont relayé et continuent de relayer cette campagne. Un communiqué de presse commun à l'échelle de l'Union européenne a été diffusé le 12 mai dernier. Des Actus sont régulièrement diffusés ([la dernière](#))

Nous avons aussi créé une page sur le site Internet FNE : http://www.fne.asso.fr/fr/nature-alerte-sauvons-les-directives-europeennes-oiseaux-et-habitats.html?cmp_id=37&news_id=14241&vID=895

Plus de 265 000 personnes dans toute l'Union européenne ont déjà répondu à cette consultation. Mais il est nécessaire d'augmenter la mobilisation !

Nous vous invitons à mobiliser le plus largement possible le mouvement FNE, vos adhérents et les citoyens en relayant aussi cette campagne et en diffusant largement les différents liens Internet ci-dessus. C'est d'autant plus important que certains lobbies commencent à s'organiser en Europe pour demander l'assouplissement de ces deux directives.

N'hésitez pas aussi à relayer nos messages Facebook et Twitter (« like » et « retweet ») :

- <https://www.facebook.com/FranceNatureEnvironnement>

- <https://twitter.com/FNEasso>

Ce projet de simplification intervient alors même que la commission européenne vient de publier les résultats de l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces sauvages d'intérêt européens montrant que la biodiversité européenne se porte mal : seulement 52% des espèces d'oiseaux ne sont pas en danger, 23% des autres espèces et 16% des habitats naturels sont dans un bon état de conservation (plus d'information ici et là).

Nous espérons vivement votre mobilisation !

TTIP – TAFTA

Première victoire le 10 juin pour les opposants au TAFTA : le Parlement européen a repoussé le débat et le vote qui devait avoir lieu sur une résolution sur le TAFTA. En cause : les désaccords de plus en plus marqués entre les parlementaires pro-TAFTA et les parlementaires plus réservés et à l'écoute de l'inquiétude des citoyens. Mais cette victoire pourrait être de courte durée : le vote est reporté à début juillet, et le report n'avait pour objectif que d'éviter un rejet du texte.



La mobilisation continue ! Le 18 juin, une formation sur le TAFTA à destination des associations du mouvement était organisée à Paris. Une autre session pourrait être proposée au dernier trimestre 2015, en fonction des demandes (contacter : marie-anne.salomon@fne.asso.fr). FNE interviendra également le 29 juin au Sénat dans le cadre d'une conférence intitulée : "TTIP : qu'en pensent les Américains ?".

LES ASSOCIATIONS MEMBRES

ANPCEN

L'ANPCEN associée à FNE et la Société Astronomique de France, lance son manifeste 2015, à l'occasion de l'année internationale de la lumière de l'Unesco et de la Conférence des parties de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), à Paris en 2015 : inventons l'éclairage du XXIème siècle. L'ANPCEN souhaite une approche plus contemporaine et responsable de l'éclairage, pour éviter la répétition des recettes du siècle précédent. Il est temps d'innover collectivement. Rejoignez le manifeste, plus d'informations à retrouver sur: http://www.anpcen.fr/?id_ss_rub=336&id_actudetail=109

L'ANPCEN publie en juillet avec la Mission Economie de la Biodiversité du Groupe Caisse des Dépôts une étude totalement originale recensant les études scientifiques internationales des effets de la lumière sur la biodiversité. L'étude fait le point sur les spécificités de la vision des espèces, différente de la vision humaine pour laquelle tous les éclairages ont été conçus, et formule des recommandations d'éclairage moins perturbant, par espèces. L'étude enfin étudie les contrats et aides aux collectivités afin d'inciter tout maître d'ouvrage à insérer des objectifs liés à la prise en compte de la biodiversité dans ceux-ci. En effet, les cahiers des charges sont souvent essentiellement technico-économiques et muets de préoccupations des effets sur le vivant. De plus, certaines réponses à des objectifs énergétiques, analysés isolément, sont parfois contradictoires avec les deux objectifs légaux de réduire les nuisances lumineuses et l'érosion de la biodiversité. "Eclairage du 21ème siècle et biodiversité - pour une meilleure prise en compte des externalités de l'éclairage extérieur sur notre environnement" MEB-ANPCEN. www.anpcen.fr

DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT

Création de la 1ère RNR des Deux-Sèvres

Depuis le 24 avril 2015, la 1ère RNR des Deux-Sèvres a été créée, sous l'impulsion de Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et des propriétaires : la RNR du Bocage des Antonins. 11 propriétaires et

agriculteurs se sont unis avec DSNE, reconnu comme le gestionnaire du site, pour porter ce projet de préservation et de valorisation de cet écrin bocager remarquable de 22 hectares.

Le bocage autour de l'étang de Forges à Saint-Marc la Lande constitue un îlot paysager représentatif de la Gâtine armoricaine, en très bon état de conservation et caractérisé par une biodiversité très élevée.

L'historique du lieu est également important en raison du rattachement du bocage et de l'étang à la commanderie des Antonins, installée aux landes de Saint-Marc entre le 13ème et le 18ème siècle, puis son appartenance à René Verriet de Litardière, botaniste de renommée internationale. Il constitue en cela un patrimoine naturel, culturel et historique de première importance.

Depuis 10 ans, de nombreuses actions ont été réalisées sur le site : 2 diagnostics biologiques, de nombreux inventaires et suivis scientifiques, 4 chantiers d'étudiants, optimisation de la gestion piscicole de l'étang, création et aménagement de 7 mares, intégration de l'essentiel de la SAU dans une démarche de préservation de l'eau potable, mise à disposition de données pour rendre réaliste la carte communale des zones humides, 34 sorties nature (notamment lors des Rencontres nationales du Bocage en 2014), plusieurs films animaliers et reportages photographiques, programme pédagogique sur les arbres fruitiers, une exposition photographique sur la biodiversité et les paysages du Bocage des Antonins...

L'entrée du Bocage des Antonins dans le réseau des Réserves Naturelles Régionales (RNR - près de 150 sites en France pour plus de 30 000 ha) est une reconnaissance avant tout du patrimoine naturel exceptionnel que constitue un bocage préservé. Il s'agit de la 3e RNR de la Région et la 1ère RNR des Deux-Sèvres. Il s'agit également du 1er site protégé de bocage en région.

Une inauguration du site sera organisée le samedi 26 septembre 2015

Plus d'informations sur les sites internet de DSNE (www.dsne.org) et du site (www.bocage-des-antonins.fr)

Lancement d'une collection de livrets pédagogiques

Depuis 15 ans les associations naturalistes régionales et départementales ont considérablement renforcé leur connaissance sur la biodiversité locale. A la suite des atlas réalisés, un ouvrage de restitution des résultats de type naturaliste a été publié, permettant de rendre compte du travail réalisé sur le terrain et présenter les espèces de la région, de façon complète. Ces atlas s'adressent à un public naturaliste et/ou professionnel, indispensable.

Cependant, force est de constater que le grand public se trouve souvent être peu « accroché » par ces publications, en raison notamment d'un contenu trop important voire technique, la taille de l'ouvrage (nombre de pages), coût de l'ouvrage, ...

Des collections ont été créées localement (Saintonge, Indre, Limousin ...) et ont trouvé leur public, grâce à un nombre de pages et un coût réduit, une information synthétisée au maximum, une iconographie abondante et bien ciblée. DSNE a pu apprécier cela lors de la diffusion/vente de l'atlas des fougères et plantes alliées depuis 2013 et a choisi de développer une collection de ce type, avec l'aide de la Région et du Département.

Il est important de renforcer la sensibilisation, vulgarisation des connaissances acquises sur le territoire. 2 livrets par an sur 2015/2016 seront édités (contre 1 tous les 10 ans avant), avec un binôme

espèces à fort capital sympathie et espèces à fort objectif de médiation. Sur 2015, la collection a été lancée en juin avec les libellules (96p, 15€) et se poursuivra fin octobre avec les reptiles. En 2016, chauves-souris et mammifères terrestres seront au programme. Par la suite, des déclinaisons sur l'histoire naturaliste et une approche plus transversale sur les milieux sont envisagés

Plus d'informations sur : www.dsne.org

EAU & RIVIERES DE BRETAGNE

Un été bien chargé pour le Centre Régional d'Initiation à la rivière !

Des balades nature

Une trentaine de balades nature destinées aux familles avec des thèmes variés comme les plantes médicinales et gastronomiques, les jouets buissonniers, la vie de l'étang, la découverte de la rivière en kayak, le saumon roi de nos rivières, la sculpture au jardin ou encore le travail du sourcier et la découverte de l'orpaillage. <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?Rub=2&SsRub=2>

L'aquarium des curieux de nature

Un des derniers aquariums d'eau douce de Bretagne, l'aquarium des curieux de nature permet de découvrir la faune et la flore des rivières de Bretagne depuis la source jusqu'à la mer. L'occasion de découvrir différents écosystèmes et une multitude de poissons comme la truite, le saumon, le vairon, la loche, le chabot, le brochet, l'anguille, la perche...Uniquement des poissons de chez nous ! L'aquarium est ouvert tous les jours en été sauf le samedi. <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?Rub=4>

Le jardinage au naturel

Cet été, dans la cours du Castel Mond, le nom un peu snob du Centre Régional d'Initiation à la Rivière, Eau et rivières de Bretagne présente son exposition sur le jardinage au naturel. Cette dernière est composée de 13 panneaux vissés dans des carrés de jardin qui permettent d'illustrer de manière concrète chaque thème. Sont abordés la rotation des cultures, les associations végétales, les plantes couvrantes, le compostage, le travail du sol, la récupération d'eau de pluie, les toilettes à composte, la biodiversité au jardin...Un petit livret accompagne cette expo avec lequel chaque visiteur peut repartir. Expo gratuite et visible en libre service tout l'été. <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/>

Exposition de plein air sur les poissons

Eau & rivières s'est lancée depuis trois ans dans la réalisation d'expositions de plein air pour valoriser des espaces naturels aquatiques. Ces expositions, avant de sillonner la Bretagne, sont inaugurées au Centre régional d'initiation à la rivière. La petite dernière, composée de 15 photos grand format, est visible autour du centre en libre service et gratuitement jusqu'à la fin août. L'occasion de découvrir de magnifiques clichés de saumon, truite, plie, chevesne, alose... <http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/>



Eau & Rivières de Bretagne : Centre Régional d'Initiation à la Rivière

<http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/>

Tél. : 02 96 43 08 39

FNE CENTRE VAL-DE LOIRE

Sortie de la nouvelle revue Recherches naturalistes, la revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire !

FNE Centre-Val de Loire et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire relancent la revue Recherches naturalistes, initialement créée en 1997.

En plus du design, les deux associations ont souhaité revoir le contenu de la revue pour qu'elle touche un public plus large que le public de naturalistes plutôt averti visé à ses débuts.

Les publics cibles sont donc le grand public, les curieux ou passionnés de nature ; les naturalistes désireux d'approfondir leurs connaissances des espèces, des territoires et des politiques ; les élus et techniciens des collectivités, des administrations publiques ; les chercheurs et les étudiants...

Cette revue régionale a pour ambition de servir de référence sur la connaissance de la nature, les moyens de la protéger et de la gérer mais aussi de faire connaître plus largement les enjeux liés à la protection de la biodiversité.

La nouvelle revue s'organise autour deux rubriques principales :

- Enquête de biodiversité, rubrique consacrée à la connaissance à travers des articles de fond sur des espèces, des techniques d'inventaires, des découvertes... ;
- Réseaux d'espaces, réseaux d'acteurs, rubrique centrée sur la préservation et la gestion des espaces et des espèces à travers des articles sur les politiques environnementales, des réseaux de sites, des expériences de gestion d'espaces naturels ou d'espèces... ;

D'autres rubriques concernent les brèves de territoires et grands rendez-vous nature, l'Observatoire régional de biodiversité du Centre et ses actualités ainsi que des critiques d'ouvrages récemment parus et des présentations de sites Internet en rapport avec la biodiversité.

Cette nouvelle version doit servir à faire progresser la connaissance de la nature en région Centre-Val de Loire, en encourageant les publications sur les espèces et les habitats d'une part et en faisant connaître des moyens d'agir en gestionnaire d'autre part. Elle contribuera à faire évoluer les mentalités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité par tous, collectivités, associations, particuliers...

Infos pratiques : 8 € pour un numéro, 15 € l'abonnement annuel (2 numéros), frais de port compris. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter FNE Centre-Val de Loire (02.38.62.81.74 ou daphne.marques@fne-centrevaldeloire.org).

Le premier numéro sera disponible dès la mi-juillet 2015.

FNE PAYS DE LA LOIRE



FNE et FNE Pays de la Loire tiendront un stand le samedi 11 juillet et le dimanche 12 juillet 2015 à Vigneux de Bretagne (La Paquelais) dans le cadre du WE militant et festif organisé par les opposants au projet d'aéroport de NDDL.

Pour tout savoir sur cet évènement : <http://www.notredamedeslandes2015.org/>

Afin d'assurer la tenue du stand sur les 2 jours, il vous est proposé de vous inscrire sur une ou des permanences. Pour cela, merci de compléter le sondage suivant : <http://doodle.com/7tf2sdiefnkg3qyr>

L'idéal, être au moins 2 sur le stand car c'est plus convivial et plus efficace lorsqu'il y a beaucoup de passage sur le stand.

La LPO44, Bretagne-Vivante et Les Naturalistes en lutte auront chacun leur stand. Nous allons faire en sorte qu'ils soient proches les uns des autres comme l'année dernière.

Pour l'installation du stand le samedi matin et son démontage la dimanche en fin d'après-midi, je vous tiendrais au courant des modalités.

FNE Pays de la Loire réalise le bilan de son Agenda 21 associatif

Engagée depuis 2012 dans une démarche d'amélioration, FNE Pays de la Loire a mis en œuvre un plan d'actions pour la durée 2013-2015 déclinant l'Agenda 21 associatif validé début 2013 lors de notre assemblée générale.

C'est l'heure du bilan ... Elodie Barreau, stagiaire, réalise depuis 2 mois le bilan des diagnostics annuels et le bilan du plan d'actions 2013-2015. Le résultat de celui-ci, qui sera connu dans l'été, permettra déjà d'orienter les discussions de l'automne. Le Conseil d'administration de FNE Pays de la Loire souhaite s'engager dans un nouveau plan d'actions 2016-2018. Ce dernier sera présenté et validé en assemblée générale début 2016.

Si votre association s'interroge ou souhaite se lancer dans un agenda 21 associatif, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous partagions notre expérience et nos outils : FNE Pays de la Loire – 02 53 61 10 34 – contact@fne-pays-de-la-loire.fr

MAYOTTE NATURE ENVIRONNEMENT

Résumé de notre lettre comportant des revendications d'ordre social et environnemental à la suite de la venue de Manuel Valls à Mayotte

Mayotte, 101^e département français, bénéficie d'incontestables atouts naturels dont une biodiversité terrestre et marine parmi les plus riches du monde. Cependant, la très forte pression démographique (plus de 7000 naissances par an, sans compter l'immigration clandestine) met à mal les ressources, l'espace et les moyens disponibles.

Pour les gouvernants, sur le plan national ou départemental, les priorités sont multiples : emploi, santé, éducation, environnement... La tentation de sacrifier l'environnement au profit de choix électoralement plus payants est grande. Or, protéger l'environnement de Mayotte c'est préserver un patrimoine naturel exceptionnel, mais aussi préserver la santé, la qualité de vie ainsi que l'avenir de ses habitants.



Nous, Mayotte Nature Environnement fédération de plusieurs associations environnementales au plus près du terrain, profitons de votre venue à Mayotte pour vous faire part de nos remarques sur les réalités de la vie quotidienne et de ses implications pour les politiques publiques, en termes de problèmes et de besoins d'actions et moyens.

Il est très pressant et important de mettre à l'agenda de l'Etat et de ses collectivités territoriales quatre priorités d'actions, et à cette fin de mobiliser les moyens nécessaires.

NATURE MIDI-PYRÉNÉES

43ième Congrès de la Société Herpétologique de France organisée par Nature Midi-Pyrénées, association affiliée à France Nature Environnement.

Après la 41^e édition organisée par le CPIE Cotentin à Bordeaux et la 42^{ième} organisée par Cistude Nature à Bordeaux, l'association Nature Midi-Pyrénées en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse organisera le 43ième Congrès de la Société Herpétologique de France du 1^{er} au 3 octobre 2015.

La biologie de la conservation ayant pour objectif central de préserver la capacité d'évolution du vivant, tout gestionnaire d'espace naturel se trouve finalement dans l'obligation de relever un défi aux allures de paradoxe, tellement les termes « conservation » et « évolution » paraissent a priori peu conciliables.

Or, durant les dernières décennies, les nombreuses révolutions systématiques et taxonomiques induites par la généralisation de l'outil moléculaire en phylogénie, autant que les importants acquis de la génétique des populations, ont encore complexifié la situation : plusieurs sous-espèces se sont révélées être des espèces, certaines ont changé de genre et quelques-unes ont été nouvellement décrites, avec de nombreuses conséquences pratiques en termes de politique conservatoire (réévaluation du statut, du niveau de menace, du degré de responsabilité d'un territoire donné ... et nécessité d'une actualisation des textes de loi, entre autres). En outre, au sein même d'une sous-espèce, toutes les populations n'évoluent évidemment pas de façon homogène et il y a, là aussi, une complexité à prendre en compte.

Comment intégrer au mieux cette réalité-là, à l'échelle du site Natura 2000, de la Réserve Naturelle, du Parc National, du Parc Naturel Régional, de la commune, de la communauté de communes... pour mener des programmes de conservation efficaces et pertinents ? Comment, au sein d'un territoire sans cesse plus anthropisé, pouvons-nous réellement préserver la capacité d'évolution des Amphibiens et des Reptiles en utilisant au mieux les outils censés nous y aider ? (Trame Verte et Bleue...). C'est à ces questions-là que ce 43e Congrès de la Société Herpétologique de France tentera de répondre ou, tout du moins, d'apporter des éléments de réponse.

Pour cette occasion, Nature Midi-Pyrénées lance un appel à communications auprès des associations, administrations, individuels, gestionnaires qui souhaiteraient exposer leurs connaissances, résultats, problématiques de gestions ... en présentant des posters scientifiques ou des communications orales.

Si le thème de cette année correspond à vos études en cours ou passées, nous vous invitons à nous retourner le bulletin disponible sur notre site internet

http://www.naturemp.org/IMG/pdf/appel_communication.pdf

Contact : l.barthe@naturemp.org

OUTRE-MER

La biodiversité dans les Outre-mer à l'épreuve des changements climatiques.

Dans sa réflexion sur la situation des Outre-mer face aux changements climatiques, le Sénat a tenu à aborder les questions de biodiversité. La Commission du développement durable du Sénat et la Délégation sénatoriale à l'outre-mer ont mis en place en février 2015 un groupe de travail commun pour faire un point sur les enjeux des changements climatiques pour les territoires et les populations d'Outre-mer.

Dans ce cadre, la question de la préservation et de la valorisation de la biodiversité a été identifiée comme un sujet majeur, à la fois en termes de développement territorial et de politique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

2 tables rondes ont donc été organisées le 11 juin dernier au Sénat sur cette question. **FNE et la LPO** y ont participé. Pour revoir les débats : <http://videos.senat.fr/video/videos/2015/video28930.html>

POITOU-CHARENTES NATURE

Emissions de l'été

Origine et effets du dérèglement climatique sur notre environnement et notre vie. Comment limiter son importance et s'y adapter ?

Poitou-Charentes Nature organise chaque année une série d'émissions radiophoniques diffusées durant l'été. Le thème de cette année sera le dérèglement climatique.

44 courtes interviews (7 min) seront diffusées chaque jour pendant 9 semaines, du 29 juin au 28 août 2015, par RCF Poitou.

Cette série d'émissions a plusieurs objectifs :

- alerter les auditeurs en s'appuyant sur de nombreux exemples
 - 1) réalité du dérèglement que connaît le climat de notre planète
 - 2) impact négatif de ce dérèglement sur l'environnement des hommes : *milieu marin et littoral, eau douce continentale, biodiversité, forêts* et sur leur vie : *production alimentaire, santé, migrations, conflits*.
- montrer qu'il existe des solutions
 - 3) moyens à mettre en œuvre pour limiter l'importance du dérèglement climatique: diminution des rejets de gaz à effet de serre et solutions concrètes.
 - 4) pour s'adapter au dérèglement climatique. Exemples de mesures à mettre en œuvre en France (eau, agriculture, risques naturels, bâti, transports), dans les pays en difficulté majeure : Kiribati, Bangladesh, etc.

Le but est de faire prendre conscience aux auditeurs que ces solutions doivent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

De nombreux intervenants, spécialistes des différents domaines, dont Denez Lhostis, Président de FNE ou Jean Jouzel, ont été sollicités, les émissions pourront être réécoutées en podcast sur <https://rcf.fr/programmes/thematique/RCF86>.



Recherche Alyte accoucheur

Un programme de 2 ans (2015-2016) sur l'Alyte accoucheur, un petit crapaud, est mis en place sous l'égide de Poitou-Charentes Nature avec ses associations membres.

Les objectifs sont multiples :

- Améliorer la connaissance sur la répartition de cette espèce dans la région ;
- Faire connaître l'Alyte accoucheur auprès du grand public ;
- Mettre en place une surveillance des populations ;
- Contribuer à la conservation de l'espèce.

Dans ce cadre une enquête voit le jour en 2015 afin que chacun puisse signaler ses observations ou écoutes d'Alyte en vue notamment d'améliorer nos connaissances sur la répartition de cette espèce en déclin. Parallèlement un réseau d'une centaine de sites au total sera suivi dans chacun des 4 départements du Poitou-Charentes en vue d'initier une surveillance sur le long terme.

Plus d'informations sur <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/-Enquete-Alyte-accoucheur-.html>

SURFRIDER

En route pour la COP21 avec le Surfrider Campus Tour 21 !

A l'occasion de la journée mondiale des océans, [Surfrider](#) a lancé le 8 juin dernier le Surfrider Campus Tour 21 (SCT21), véritable périple pédagogique visant à sensibiliser et impliquer le citoyen dans les enjeux liants Océan et Climat. Ce grand voyage aboutira en décembre 2015 à Paris, à l'occasion de la 21^e Conférence des parties sur le changement climatique (COP21). L'objectif : sensibiliser le grand public et replacer l'océan au cœur des négociations climatiques. L'océan, acteur majeur de la machine climatique. L'océan absorbe près de 25 % du CO2 émis par l'Homme, il constitue le principal poumon de la planète et se trouve au cœur de la machine climatique planétaire. Il pourrait apporter des solutions aux défis actuels liés au changement climatique mais il reste pourtant encore à ce jour absent des négociations climatiques. Surfrider se positionne aujourd'hui en tant que lanceur d'alerte et moteur de mobilisation citoyenne avec pour but de susciter dans l'opinion publique, et par conséquent auprès des décideurs, une réelle prise de conscience ces enjeux. A quelques mois de la tenue de la COP 21 à Paris il est en effet essentiel de replacer l'Océan au cœur des débats. Appel de l'océan pour le climat : océan en bonne santé, climat préservé. Ensemble, faisons entendre la voix de l'Océan !

Pour plus d'informations : <http://petition.surfrider.eu/appel-ocean-et-climat/>

Le Surfrider Campus Tour, la voix du citoyen

Le 8 juin dernier, le Surfrider Campus Tour a débuté son périple à travers l'Europe pour aller à la rencontre des citoyens. A chacune des étapes, Surfrider propose des activités diverses pour atteindre un public varié. Le but étant de sensibiliser le citoyen aux enjeux du changement climatique grâce à des



ateliers pédagogiques, des conférences mais aussi via l'art tout en l'invitant à s'engager à leur échelle pour le climat. Surfrider entend notamment porter la voix de ces citoyens auprès des décideurs politiques lors de la COP21.

Etape du SCT 21 à Montpellier pour le Festival FNE !

Le Surfrider Campus Tour fera étape à Montpellier le 26 septembre à l'occasion du Festival organisé par France Nature Environnement sur le changement climatique, l'eau et le littoral en Méditerranée. L'objectif est ici aussi de susciter la mobilisation citoyenne, l'envie d'agir et le dialogue entre acteurs du territoire méditerranéen.

SUIVEZ L'ACTUALITE DU SURFRIDER CAMPUS TOUR 21 SUR BLOG.SURFRIDER.EU ET SUR LES RESEAUX SOCIAUX !#ACTFORTHEOCEAN

DÉCISIONS DES INSTANCES

Conseil d'administration – 12 et 13 juin 2015

Adoption des PV de Conseil d'administration

- PV du CA des 13 et 14 mars 2015

Le PV du Conseil d'administration des 13 et 14 mars 2015 est adopté à l'unanimité, en tenant compte des amendements reçus.

- PV du CA du 28 mars 2015

Le PV du Conseil d'administration du 28 mars 2015 est adopté à l'unanimité, en tenant compte des amendements reçus.

- PV du CA du 30 avril 2015

Le PV du Conseil d'administration du 30 avril 2015 est adopté à l'unanimité, en tenant compte des amendements reçus.

Statutaire

- Contrôle interne

Afin de faciliter le contrôle des activités financières de FNE par le Conseil d'Administration, celui-ci décide, à l'unanimité, que les procédures permettant le contrôle interne de nos financements seront préparées puis soumises à l'approbation du Conseil d'Administration lors de la séance des 2-3 octobre 2015.

- Legs Desrues

Le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, la délibération suivante :

Le Conseil d'administration de France Nature Environnement, pour le compte de l'association LE CHENE, association adhérente à HAUTE NORMANDIE NATURE ENVIRONNEMENT, adhérente à FNE,

accepte le produit de l'assurance-vie (assurances CARDIFF) dans le cadre du legs consenti par madame Huguette DESRUES, décédée le 8 avril 2014.

Partenariats et budget

- BP modificatif

Le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, un budget prévisionnel modificatif d'un montant de 4 093 909 euros.

Réseaux et missions

- Réseau Océans, mers et littoraux

A l'unanimité, le Conseil d'administration adopte la délibération suivante :

Le Conseil d'administration décide de nommer Elodie Martinie-Cousty (de l'UMIVEM) pilote du Réseau Océans, Mers et Littoraux.

Le Conseil d'administration remercie Denez L'Hostis de son implication pour la création et le développement de ce réseau au sein de FNE.

Le directoire du Réseau Océans, Mers et Littoraux est constitué de Sylvie Barbier (de EPLH membre de HNNE), Benoist Busson (de U Levante), Antidia Citores (de Surfrider Foundation), Thierry Dereux (de CANE), Christian Garnier (de Bretagne Vivante), Raymond Léost (de Eau et Rivières de Bretagne), Denez L'Hostis (de Bretagne Vivante et Eau et rivières de Bretagne), Hervé Le Strat (de Bretagne Vivante) et de Michel Charpentier (des Naturalistes de Mayotte).

- Réseau Questions urbaines

A l'unanimité, le Conseil d'administration adopte la délibération suivante :

Le Conseil d'administration prend acte de la démission d'Anne Dez (présidente de la FRAPNA Drôme) du directoire du Réseau Questions Urbaines et la remercie de ses contributions au sein de ce réseau.

Le directoire du Réseau Questions urbaines est constitué de Jean-Pierre Crouzat (de FRAPNA Région), Jacques Dauphin (de FNE Ile de France), de Florence Denier-Pasquier (de FNE Pays de Loire), Michel Dubromel (de FNE Franche-Comté), Jean-Marie Gleizes (de FNE PACA), Dominique Prost (de la SEPANSO), Alain Thomas (de Bretagne Vivante), Jean-Claude Gilbert (de Picardie Nature).

- Réseau Biodiversité

A l'unanimité, le Conseil d'administration adopte la délibération suivante :

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Christophe Aubel de son poste de pilote du Réseau Biodiversité et le remercie de son implication à ce titre.

Le Conseil d'administration décide de nommer Jean-David Abel (de la FRAPNA) pilote du Réseau Biodiversité.

Le directoire du Réseau Biodiversité est constitué de Christophe Aubel (de Humanité & Biodiversité), Gilles Benest (de FNE Franche-Comté), Frédéric Jacquemart (de la FRAPNA), Philippe Lévêque (de



Haute-Normandie Nature Environnement), Dominique Py (de Bretagne Vivante), Serge Urbano (de la SEPANSO).

Plan stratégique

- D05.1 – Rapport du Comité de suivi du plan stratégique
- D05.2 – Elaboration du plan stratégique 2015 – 2018

Le point D05 a fait l'objet de conclusions par séquences mais n'a pas fait l'objet de délibérations du Conseil.

Actions

- **Climat – projet FNE COP 21**

Le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, la délibération suivante :

Pour le 26 septembre, FNE concentre ses forces sur les événements du Mouvement, en région, et porte, dès à présent, au niveau national ces événements. A cette occasion, FNE valorise les spécificités de notre Mouvement.

- **Motion d'AG non traitée**

Le Conseil d'administration décide unanimité moins 4 abstentions de charger Jérôme Partos de la consultation, en lien avec les responsables de HNNE, des associations nationales afin de déterminer l'opportunité de l'organisation d'un événement national « contre les abus de notre société envers les animaux sauvages » en 2016, avec retour au Conseil d'administration d'octobre 2015.

- **Présidentielles**

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, la création d'un Groupe de travail dédié qui comprendra à la fois des administrateurs et des membres du Mouvement hors Conseil d'administration de FNE.

Le CESE

- 1^{ère} délibération

Le Conseil d'administration adopte par 12 votes pour, 8 votes contre, 1 vote blanc et 1 vote nul la délibération suivante :

Le Conseil d'administration de FNE décide d'être co-signataire de la déclaration finale du « Groupe de réflexion sur la nouvelle mandature ».

Voir le texte [en annexe 1](#)

- 2^{ème} délibération

Le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité moins une abstention, le « projet de FNE pour le CESE pour la mandature 2010-2015 » qui porte 4 objectifs :

- Faire du CESE un élément exemplaire du dialogue démocratique et environnemental en France ;

- Améliorer la synergie entre les conseillers représentants de FNE et les instances statutaires de FNE et mieux utiliser au sein du mouvement FNE les avis CESE portant des préconisations convergentes avec les attentes de FNE ;
- Optimiser les liens avec les autres organisations environnementales et les représentants CESER ;
- Faire du CESE un lieu de perfectionnement de dirigeants bénévoles de FNE pour une vision transversale des sujets traités et le développement d'une culture du dialogue avec les parties prenantes.

Ce projet décline ces objectifs en 20 actions concrètes.

Voir le texte [en annexe 2](#)

Points pour information

- **I01 – Actualité et Retour sur les rendez-vous institutionnels**

Le Conseil d'administration mandate, à l'unanimité, Florence Denier-Pasquier, Jean-David Abel et Michel Dubromel pour porter la stratégie de boycott de la réunion du CNTE du 16 juin.

- **I02 – Bilan carbone : bilan de la partie état des lieux**

Ce point n'a pas fait l'objet de délibérations du Conseil.

Bureau du 9 juin 2015 n°10

Points pour décision

- Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

- Validation des PV de réunions précédentes du Bureau B08 du 26 mai 2015
B09 du 27 mai 2015

Le PV du Bureau B08 du 26 mai 2015 est adopté sans amendement

Le PV du Bureau B09 du 27 mai 2015 est adopté sans amendement

Partenariats Financements Coopérations techniques

- BP modificatif

Le Bureau inscrit ce point à l'ordre du jour de sa réunion du vendredi 12 juin.

- Etat des lieux des partenariats arrivant à échéance sur les 12 mois à venir

Le Bureau décide de mettre en place un groupe de travail dédié à l'élaboration d'une stratégie de financement et mandate le directeur général afin de constituer et animer ce groupe de travail. Le Bureau sera tenu informé du calendrier de travail et consulté sur les principales étapes, avant débat en Conseil d'administration des 2 et 3 octobre et validation en Conseil d'administration des 18 et 19 décembre, de la stratégie de financement.

Un premier document d'information sera inséré dans le dossier de séance du Conseil d'administration des 13 et 14 juin.

- Projet de partenariat Nature et Découvertes - expérimentation de l'arrondi de caisse

Le Bureau donne un avis favorable à la poursuite des échanges avec Nature & Découvertes afin de concrétiser, dans le cadre du projet fédéral COP 21, un partenariat pour une opération de « microdon » fin 2015/début 2016 dans les magasins de l'enseigne. Le Bureau sera saisi pour la validation de la convention de partenariat.

Fonctionnement interne et statutaire – Lien fédéral

- Modification de l'ordre du jour du CA des 12 et 13 juin

Le Bureau décide d'ajouter à l'ordre du jour du CA le point D02.2 – Legs Desrues.

Mise en œuvre du plan stratégique FNE2013-2015

- Elaboration du Plan stratégique FNE 2016-2018
(Séminaire version alternative)

Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique FNE 2016-2018, le Bureau valide l'organisation d'ateliers "remue-méninges", à destination des bénévoles dirigeants et des salariés de FNE ; les premières réunions auront lieu de 16h à 19h à Paris les jeudi 25/06, mercredi 08/07, mercredi 29/07 et mercredi 26/08 2015.

- Préparation de la présentation au CA de la préparation du Plan stratégique FNE 2016-2018

Le Bureau décide que seront adressés aux membres du Conseil d'administration, avant la réunion du Conseil des 12 et 13 juin :

- 1°) le rétroplanning pour élaborer le Plan stratégique 2016-2018 FNE,
- 2°) le canevas de ce Plan stratégique 2016-2018 FNE.

Actions

- Présidentielles – les questions pour ouvrir le débat en CA

Le Bureau pense important de présenter succinctement au CA le bilan de l'évènement 2012 (36ème congrès, à Montreuil) et proposera au CA de définir une stratégie pour la participation de FNE en amont des élections présidentielles 2017.

- Signature et diffusion de la pétition :

OGM - TRANSPARENCE pour un étiquetage obligatoire des produits alimentaires

Le Bureau décide :

- De signer la pétition « OGM transparence » demandant un étiquetage obligatoire des produits provenant d'animaux nourris aux OGM, s'adressant à Stéphane Le Foll, Carole Delga et Ségolène Royal.
- De se positionner comme soutien important de la pétition. Le logo de FNE apparaîtra au bas de la pétition avec les marraines et parrains importants.
- De diffuser et de porter la pétition « OGM transparence » sur les réseaux sociaux et dans le mouvement FNE.

Points pour information

- Représentation FNE à l'AG de Seas at risks des 2 et 3 juin 2015 (Lisbonne)

Le Bureau de FNE est informé qu'Eelco Leemans, directeur de Stichting De Noordzee, a représenté FNE lors de l'Assemblée Générale de Seas At Risks qui a eu lieu les 2 et 3 juin 2015 à Lisbonne.

- Prise de fonction d'une RRH

Martine Zuber a pris ses fonctions en tant que responsable des ressources humaines au sein de FNE le 4 juin.

- Rejet d'un recours de FNE au Conseil d'Etat

Les membres du Bureau prennent connaissance d'une note concernant l'arrêt, en date du 27 mai 2015, du Conseil d'Etat qui a rejeté le recours de FNE dirigé contre le décret du 24 mars 2014 relatif à la transaction pénale, pris en application de l'article L. 173-2 du code de l'environnement.

- Projet fédéral COP 21

Le Bureau prend connaissance d'une note faisant l'état des lieux d'une éventuelle possibilité de convergence entre le projet de FNE « Music 4 Climate » (volet Champ des possibles) et le Concert « Live Earth » d'Al Gore.

- Relations avec BDDP & Fils

Une information est donnée aux membres du Bureau ayant pour objet de faire le point sur la collaboration avec l'agence de communication BDDP & Fils.

Bureau du 12 juin 2015 n°11

Points pour décision

- Validation de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour.

- Validation des PV de réunions précédentes du Bureau

Le PV du Bureau du 9 juin est adopté sans modification.

Représentation de FNE

- CNTE – réunion du 16 juin

A l'ordre du jour de la réunion du CNTE du 16 juin après-midi figure la « Présentation des propositions de la commission spécialisée sur la démocratisation du dialogue environnemental » ; compte tenu que des amendements ont été déjà portés sur le sujet par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi Macron qui sera examiné le jour même en plénière à l'Assemblée nationale, le Bureau décide que FNE ne participera pas à la réunion du CNTE.

Partenariats Financements Coopérations techniques

- BP FNE 2015 modificatif

Le Bureau examine le projet de budget prévisionnel 2015 actualisé au 11 juin qui sera présenté au Conseil d'administration de FNE du 13 juin.

Fonctionnement interne et statutaire – Lien fédéral

- Archives fédérales



Le Bureau donne son accord pour que les archives de FNE, actuellement hébergées par Jean-Pierre Raffin, soient données aux Archives nationales.

Le Bureau remercie Jean-Pierre d'avoir effectué cette sauvegarde et le mandate, avec Pierre Bousquet, pour préparer la convention avec les Archives nationales.

Actions

- Présidentielles

Le Bureau proposera au Conseil d'administration la création d'un groupe de travail dédié.

Le Bureau désigne Jean-David Abel comme référent du Bureau sur ce projet.

- COP 21

Le Bureau prend la décision qu'il n'y aura pas d'évènement FNE le 5 septembre.

Le Bureau saisit le Conseil d'administration, ce jour, sur la place de FNE dans les évènements du 26 septembre quels que soient les porteurs de projet.

Bureau du 15 juin 2015 n°12

Points pour décision

- Soutien au manifeste de l'ANPCEN

Le Bureau de FNE décide d'apporter son soutien à l'ANPCEN dans leur démarche qui se situe dans le contexte de l'année Unesco de la lumière et de la COP 21 et de cosigner le manifeste de l'ANPCEN.

Bureau du 26 mai 2015 n°8

- Soutien de Picardie Nature dans un dossier de dépassement d'effectif à la ferme des Mille Vaches

Au vu des informations concordantes faisant état d'un dépassement grave du nombre d'animaux autorisés dans la ferme dite des Mille Vaches dans la Somme, le Bureau décide, à la majorité, que FNE appuiera par une voie contentieuse à déterminer l'action de sa fédération Picardie Nature en la matière.

Bureau du 23 juin 2015 n°13

Points pour décision

- Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

- Validation des PV de réunions précédentes du Bureau

Le PV du Bureau B11 du 12 juin 2015 est adopté sans amendement.

Le PV du Bureau B12 du 15 juin 2015 est adopté sans amendement.

Représentation de FNE

- Dîner du jeudi 25 juin 2015 avec Ségolène Royal

Denez L'Hostis accompagné de Jean-David Abel portera le sujet Démocratie participative et lui précisera que FNE demande un rendez-vous avec François Hollande.

Partenariats Financements Coopérations techniques

- Contrat de prestation BDDP – FNE

Le Bureau, majoritairement, valide le contrat de collaboration entre FNE et l'agence de communication BDDP & Fils sous réserve des remarques faites en séance concernant notamment la durée du préavis et un suivi périodique des modalités d'exécution du contrat. Le Bureau mandate Denez L'Hostis pour la signature du contrat.

Contentieux

- Constitution de partie civile contre monsieur Philippe Maurice (non respect de la législation sur l'hydroélectricité)

Le Bureau décide en raison du non-respect de la législation sur l'eau par M. Philippe MAURICE (exploitation d'un moulin sans respecter les niveaux d'eau imposés), le Bureau décide d'autoriser toutes actions judiciaires, y compris par voie de constitution de partie civile, en vue de demander toutes réparations utiles y compris si les intérêts de la fédération étaient méconnus en appel et cassation aux auteurs de ces faits.

Le Bureau sera tenu informé par le Réseau juridique 1) de la date du jugement, 2) du résultat du jugement, 3) de l'analyse politique du jugement.

Plaidoyer gouvernemental

- PJJ biodiversité – compensation

Dans le cadre du plaidoyer commun sur le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, le Bureau décide, majoritairement, le dépôt d'amendements sur l'article 33 relatif aux obligations de compensation écologique visant à supprimer la notion de « réserves d'actifs naturels » et à améliorer le dispositif d'encadrement des obligations de compensation écologique.

Le Bureau prend par ailleurs connaissance des autres amendements proposés sur le projet de loi Biodiversité et les approuve.

Actions

- CESE

Le Bureau constate que FNE ne pourra pas être représentée à la Conférence de presse du 25 juin du « Groupe de réflexion sur la prochaine mandature ».

- COP 21

Le Bureau confirme la participation de FNE au sommet mondial de l'action territoriale de Lyon des 1^{er} et 2 juillet ainsi qu'aux 3 festivals musicaux Eurockéennes de Belfort (3-5 juillet), Vieilles Charrues (16-19 juillet) et Rock Seine (28-31 août).

Concernant les événements COP 21 du mois de septembre sur le Champ de Mars, le Bureau tient à remercier toutes les équipes qui se sont mobilisées pour les préparer. Des éléments indépendants de la qualité du travail réalisé, nous amènent à redéfinir nos choix initiaux ; le Bureau décide d'annuler définitivement les événements prévus à Paris (5 et 26 septembre) et de concentrer les actions des

équipes pour une valorisation de tous les évènements organisés dans les territoires au sein du mouvement FNE, notamment les évènements programmés le 26 septembre (Grenoble, Montpellier, Rennes) ainsi que pour l'évènement en Guadeloupe en novembre.

Dans le cadre des différents évènements programmés en novembre-décembre, FNE appelle, dès à présent, toutes les associations du Mouvement à participer aux grandes marches qui seront organisées le 29 novembre, à Paris et dans toutes les régions, à l'initiative de la coalition climat 21 dont FNE fait partie.

- Projet socio-historique : appel à thèse

Point différé au Bureau du 7 juillet.

- Evaluation socio-économique et analyse multi-critères

Le Bureau décide que FNE poursuit les échanges avec des représentants de différents ministères dans le but de mener une réflexion commune sur l'évaluation socio-économique des projets d'aménagements et les analyses multicritères.

Le Bureau valide le choix d'un projet de LGV comme premier cas d'étude.

Le Bureau mandate Marie-Anne Salomon pour mettre en œuvre ce projet.

Points pour information

- Fermeture du siège le 13 juillet

Le 13 juillet tombant cette année un lundi, il est convenu que les bureaux de la fédération seront exceptionnellement fermés ce jour-là.

- Participation à une réponse portée par l'ITAB à un appel à projet européen

Dans le cadre des appels à projets régionaux du PEI (Partenariat Européen d'Innovation), FNE s'est associée à l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique pour déposer un projet dont la finalité est de favoriser en milieu rural le développement de l'innovation issue des systèmes agri-alimentaires biologiques. Ce projet, s'il est accepté, réunira des têtes de réseaux nationales, des chercheurs et des enseignants.

Bureau du 24 juin 2015 n°14

Points pour décision

- Signature par FNE de la déclaration finale du Sommet mondial Climat et Territoires

Le Bureau de FNE décide que FNE est signataire de la « déclaration du Sommet mondial Climat et Territoires ».

AGENDA



Bureau téléphoné

Mardi 9 juin 2015

Mardi 23 juin 2015

Bureau physique

Vendredi 12 juin 2015

CA

Vendredi 12 juin après midi et samedi 13 juin 2015

Séminaire des Directrices et Directeurs

11,12 et 13 juin 2015 à Amiens



Assemblée générale

Samedi 2 avril 2016

PROCHAIN ACTU FNE : SEPTEMBRE 2015 !

Actu FNE – N°31 – juillet 2015 – Mensuel interne du Mouvement FNE – Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique en 1976.

Site web : www.fne.asso.fr – siège social : 57, rue Cuvier 75231 Paris cedex 05 –

Directeur de la publication : Denez L'Hostis – **Rédacteur en chef** : Sophie Fleckenstein